

AVIS PUBLIC

**CONVOCAION DE TOUS LES CITOYENS  
À L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 579-1**

---

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 décembre 2010, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 579-1 et intitulé : « Règlement modifiant le règlement numéro 579 relatif au plan d'urbanisme, afin :
  - De transformer l'aire d'affectation commerciale C5 située sur le boulevard Don Quichotte entre les rues de Provence et des Rosiers en une aire résidentielle de haute densité H3.
  - De transformer l'aire d'affectation résidentielle de très basse densité H1 située du côté est de la 34<sup>e</sup> avenue en une aire résidentielle de haute densité H3.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu **mardi, le 1<sup>er</sup> février 2011, à 19 heures**, dans la salle des délibérations du conseil municipal sise au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot.

Au cours de cette assemblée publique, le maire, ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Il entendra ensuite les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet ;
3. Le projet de règlement comporte des dispositions qui concernent le secteur illustré sur le plan joint au présent avis.
4. Le projet de règlement est disponible pour consultation au service du greffe, ayant ses bureaux à l'hôtel de ville, au 110, boulevard Perrot, à L'Île-Perrot, le lundi de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 16 h.

**RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 579-1**

La Ville de L'Île-Perrot désire modifier l'aire d'affectation commerciale C5 située sur le boulevard Don Quichotte entre les rues de Provence et des Rosiers en une aire résidentielle de haute densité H3 et modifier l'aire d'affectation résidentielle de faible densité H1 située du côté « est » de la 34<sup>e</sup> avenue en une aire résidentielle de haute densité H3.

Donné à L'Île-Perrot  
Le 5 janvier 2011

Lucie Coallier, OMA  
Greffière